

Joanna Górnikiewicz

Université Jagellonne
de Cracovie

LE CHIEN EST SORTI. *PIES*
WYSZEDŁ / WYCHODZIŁ / BYŁ...
MAIS FINALEMENT OÙ EST-IL ?
QUELQUES REMARQUES SUR
L'EXPRESSION DE LA RÉSUL-
TATIVITÉ EN FRANÇAIS ET
EN POLONAIS

L'objectif de la présente contribution est de montrer sur un exemple concret comment deux langues aux systèmes aspectuo-temporels éloignés expriment la valeur résultative dans un même contexte. L'idée d'une telle réflexion nous est venue, il y a une bonne dizaine d'années, après la lecture de l'article de deux chercheurs genevois J.-M. Luscher et B. Sthioul (1996) à qui nous avons emprunté la méthodologie et l'exemple analysé. Et c'est bien cet exemple, dont nous utilisons les équivalents polonais chaque jour, qui nous a interpellée et nous a incitée à réfléchir sur nos choix aspectuels. Le projet, mis de côté pour différentes raisons, s'est concrétisé sous l'influence de travaux comparatifs parus récemment, notamment ceux de D. Apothéloz et M. Nowakowska (2008, 2010) pour le français et le polonais ainsi que celui d'A. Kreisberg (2007) pour le polonais. Leurs contributions nous ont fait mieux connaître la distinction entre deux types de résultativité (sémantique et pragmatique), distinction établie en quelque sorte « au passage » par les chercheurs genevois précités.

Le présent article comporte deux volets. Dans la première partie (1), consacrée au français, nous énumérerons les valeurs du passé composé¹ (1.1) en focalisant notre attention sur sa valeur d'accompli (1.2). Ensuite, nous présenterons la polémique que Luscher et Sthioul ont engagée avec l'approche de Vet (1980) et nous situerons leur apport face aux résultats des recherches ultérieures (1.3). Dans la seconde partie (2), consacrée au polonais, nous analyserons les équivalents contextuels des exemples cités ce qui, d'une part, nous permettra de confirmer la conclusion sur la distinction au niveau grammatical des deux valeurs indiquées ; d'autre part, d'y ajouter quelques remarques supplémentaires relatives non seulement aux choix lexicaux et syntaxiques mais aussi interprétatifs.

¹ Dorénavant PC.

1. L'EXPRESSION DE LA RÉSULTATIVITÉ EN FRANÇAIS

1.1. LES VALEURS DU PC

Le PC est un temps particulièrement intéressant vu qu'il se situe à cheval sur deux périodes : une période passée et le moment présent ce que reflète déjà sa construction morphologique : le verbe auxiliaire au présent suivi d'un participe passé. Et selon que l'un ou l'autre des éléments le composant ressort au premier plan, ce tiroir temporel nous informe d'un événement qui a eu lieu au passé ou de la situation actuelle causée par cet événement. Ce temps « à deux visages » (Martin 1971 : 103) a donné du fil à retordre à plus d'un linguiste désireux de décrire de manière exhaustive et non contradictoire ses valeurs. La première difficulté surgit au moment de l'établissement du nombre de celles-ci. Le PC aurait-il deux ou trois valeurs ? Ou peut-être tous ses emplois pourraient-ils être ramenés à une valeur de base ?

Les chercheurs se réclamant de la tradition benvenistienne, notamment les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al. 1994/2009 : 534–536) distinguent trois valeurs du PC : *accompli du présent, antérieur du présent* (figurant avant tout dans des propositions subordonnées²) et *temps du passé* quand cette valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé. Les deux premières procèdent du double statut des temps composés (Benveniste 1966/1976 : 246), la troisième est le résultat d'un glissement fonctionnel de la forme d'accompli qui a commencé à être employée comme une forme du passé – un passé subjectif en rapport avec le moment de l'énonciation³, symétrique du passé simple, coupé, lui, dudit moment et situé sur un autre plan énonciatif (cf. opposition discours / récit, ibidem : 237–250). Les linguistes qui renoncent à cette tripartition écartent de leurs descriptions la distinction entre un rapport intralinguistique et un rapport chronologique, distinction établie selon un critère purement syntaxique (caractère subordonné ou indépendant d'une forme)⁴ donc également la notion benvenistienne d'antériorité⁵ sans pour autant toujours abandonner le terme lui-même. Ainsi, dans de nombreux ouvrages, on rencontre une opposition bipartite : PC de l'accompli / PC de l'antériorité (Martin 1971⁶, Saussure 2003), PC implicatif

² Le PC s'emploie aussi dans des phrases indépendantes à la place du présent pour exprimer certaines valeurs, quand l'idée d'antériorité doit être marquée (Riegel et al. 1994/2005 : 302). Quant à Benveniste (1966/1976 : 247), il conçoit l'antériorité comme étroitement solidaire de la forme simple du même niveau temporel.

³ Dorénavant ME.

⁴ « La syntaxe de l'énoncé décide de l'appartenance de la forme de parfait à l'une ou à l'autre des deux catégories. » (Benveniste 1966/1976 : 248).

⁵ Le terme d'antériorité, comme le remarque à juste titre M. Nowakowska (2010 : 359–367), ne fait qu'embrouiller la description du PC. En effet, les deux oppositions dans lesquelles elle entre sont plutôt opaques : l'antériorité vs le décalage du moment de l'événement avant le ME (Riegel et al. 1994/2009 : 535), l'antériorité vs l'accomplissement (« ce qui est accompli au moment de l'énonciation lui est inévitablement antérieur » (ibidem).

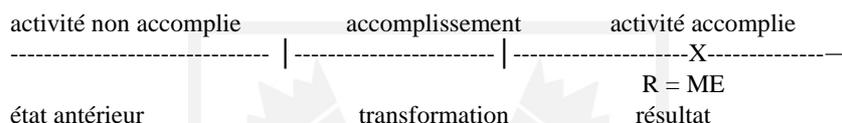
⁶ Martin (1971 : 104–109) classe les effets de sens du PC en 3 groupes : (i) le PC de l'accompli, (ii) le PC de l'antériorité et (iii) le PC « prétérit ». Il définit ces variations en théorie au moyen de deux variables : le lieu de référence R (en l'occurrence le présent) et le lieu de visée V (la limite finale du procès). Il note par une lettre capitale le point privilégié et par une lettre minuscule son

/ PC de l'antériorité (Vet 1980), PC discursif / PC historique (de Both-Diez 1985), interprétation résultative / interprétation événementielle (Nowakowska 2010), etc. Certaines approches présentent ces deux valeurs comme issues d'une valeur de base commune privilégiant tantôt l'une, tantôt l'autre (l'accompli : Saussure 2003 : 237⁷ ; l'antériorité : Grevisse 1993 : 1254–1255) ou les mettant sur un pied d'égalité (Martin 1971 : 104–109, Luscher et Sthioul 1996 : 214). D'autres postulent ouvertement l'existence de deux PC distincts (Vet 1980 : 75–76).

1.2. LE PC DE L'ACCOMPLI

L'une des deux valeurs du PC communément admises par les chercheurs, celle qui va nous intéresser directement ici, est le PC de l'accompli (autrement dit le PC à valeur de parfait) qui se prête à de nombreux emplois et, par conséquent, peut faire l'objet de sous-catégorisations ultérieures⁸. De manière générale, on peut dire qu'il est utilisé pour exprimer, avec une trace dans le présent, ce qui est déjà réalisé au moment de l'énonciation. Cette organisation peut être représentée graphiquement de manière suivante :

Schéma 1. Le PC de l'accompli



Le locuteur, placé à un point R (point de repère) qui coïncide avec le ME envisage non pas l'action qui a eu lieu à un intervalle antérieur au ME mais une situation qui est le résultat (une implication) de cette action et qui est valable à l'intervalle qui suit le premier. Cet intervalle englobant le ME est toujours borné à gauche mais peut être (i) ou non (ii) borné à droite (ex. (i) *Chantal est sortie* (ii) *Victor Hugo a écrit « Les Misérables »*⁹).

complément placé entre parenthèses, si celui-ci est quasiment négligé. Les combinaisons obtenues vR (i), Vr (ii), V(r) (iii) rentrent tout de même dans le schéma bipartite : l'accompli (vR) vs l'antérieur (Vr, V(r)).

⁷ Si la recherche de l'état résultant échoue pour des raisons de pertinence, le destinataire doit conclure à l'usage du PC de l'antériorité.

⁸ Cf. Nowakowska (2008 : 164–169), Apothéloz et Nowakowska (2010 : 3–8).

⁹ Exemples de Luscher et Sthioul (1996 : 206, 211–214). Selon ces chercheurs, il s'agit ici d'une implication non-bornée, c'est-à-dire toujours vraie : « *Les Misérables* » est écrit. Et seules les implications bornées (p.ex. *Chantal est sortie* = elle est dehors au ME et pendant un certain moment encore) peuvent constituer un état résultant sur lequel pointe un énoncé au PC. Les implications non-bornées étant triviales se prêtent difficilement à cet emploi. En effet, dans la phrase *Victor Hugo a écrit « Les Misérables »*, ce qui est focalisé ce n'est pas l'action d'écrire mais la prédication statique « être l'auteur de », le verbe *écrire* ayant été pris dans son acception : composer un ouvrage scientifique, une œuvre littéraire (cf. Kreisberg 2007 : 231). Une telle interprétation s'obtient au niveau pragmatique.

De cette définition, ainsi que de nombreuses autres que nous ne pouvons pas présenter ici, il faut conclure que le PC interprété comme renvoyant au présent effectif possède toujours ses « deux faces ». En effet, la valeur de parfait, comme le remarquent Apothéloz et Nowakowska (2010 : 3), est toujours¹⁰ définie comme ayant pour propriété principale d'impliquer deux temporalités. Cette dualité se reflète dans la terminologie et dans les descriptions : la valeur de parfait du PC est qualifiée soit comme un temps passé, soit comme le présent accompli (implicatif). Ainsi, par exemple pour Vet (1980 : 86), le PC implicatif est « une sorte de présent ». Selon ce chercheur, l'unique point de repère pertinent pour l'analyse de ce tiroir coïncide avec le ME et est inclus dans l'intervalle de validité de l'implication de l'action considérée¹¹ (laquelle, certes, a eu lieu à un intervalle antérieur au point de repère, mais reste sous-entendue). Du coup, le PC implicatif apparaît comme un temps d'aspect imperfectif (Vet 1980 : 85)¹². Pour Luscher et Sthioul (1996 : 208), il s'agit dans tous les emplois du PC d'un temps passé ; or les temps passés ont une caractéristique commune qui doit être posée comme fondamentale : faire savoir qu'une situation a eu lieu à un moment du temps antérieur au ME. Ce rapport entre le ME et le moment de l'événement – la situation dénotée par le lexème verbal – constitue l'emploi de base du PC et précède le moment où le destinataire se retrouve face au choix entre les deux lectures possibles. Pour attribuer l'une ou l'autre valeur à un énoncé, il est obligé de récupérer un point de repère et si ce dernier est identifié à l'état résultant, toujours vrai au ME, on interprétera le PC comme ayant une valeur d'accompli¹³.

1.3. LE RAPPORT ENTRE LA RÉSULTATIVITÉ ET LE MODE D'ACTION¹⁴

La question suivante, débattue par les chercheurs précités, concerne la possibilité de combiner le PC de l'accompli avec les lexèmes appartenant à différentes catégories de verbes. Vet (1980 : 85–88, cf. aussi Martin 1971 : 104) est d'avis que seuls les énoncés contenant des verbes transitionnels peuvent avoir deux lectures distinctes. Avec les verbes non-transitionnels, c'est le PC de l'antériorité qui s'impose. En regardant de près les catégorisations des modes d'action proposées dans la tradition anglo-saxonne, notamment par Vendler (1967), Lakoff (1966), Dik (1975), Chafe (1970), Vet

¹⁰ Nous dirions presque toujours, vu la conception de Vet ci-dessous.

¹¹ Pour le PC de l'antériorité, Vet introduit un point de repère auxiliaire, antérieur au point principal et permettant la création d'un passé (Vet 1980 : 33).

¹² Selon Vet (1980 : 76–78), l'aspect perfectif consiste dans le fait que le locuteur assume la responsabilité pour la vérité de la situation entière ; autrement dit, il parle d'une situation complète, englobant le début et surtout la fin de la situation. Quand le locuteur ne prend pas en considération l'intervalle entier pendant lequel la situation est valable en faisant notamment abstraction du début et de la fin de cet intervalle, il produit un énoncé à l'aspect imperfectif.

¹³ Si R est simultané au moment de l'événement, donc antérieur au ME, le destinataire conclura à l'usage d'un PC de l'antériorité (Luscher et Sthioul 1996 : 208).

¹⁴ Il s'agit de la forme lexicale de l'aspect, catégorie désignée dans la littérature sous de nombreuses appellations différentes : modalité d'action, mode d'action, mode de procès, Aktionsart. Le mode d'action est une catégorie sémantique indiquant les traits objectifs du procès. Elle est pertinente sur le plan lexical ou morphologique (morphologie dérivationnelle).

constate que l'opposition la plus importante pour la question des aspects (aussi bien l'aspect déictique, déterminé par la place du moment à partir duquel le locuteur regarde la situation dont il parle, que l'aspect non-déictique, relatif au mode d'action ; Vet 1980 : 75), est précisément celle qui concerne la nature transitionnelle et non-transitionnelle de la situation. Les situations transitionnelles possèdent, relativement à l'axe temporel, une présupposition – une situation présupposée antérieure à l'événement et une implication – une situation impliquée postérieure à l'événement dénoté et différente de la première. Elles sont non-homogènes, c'est-à-dire que les sous-phases du procès sont différentes. Les situations non-transitionnelles ne marquent pas de passage d'une situation à une autre et sont homogènes (cf. aussi Vet 2010 : 634–535).

Tableau 1. Les types de situations

Situation transitionnelle	Situation non-transitionnelle
Le chien (sortir)	Le chien (courir)
Situation présupposée : être à l'intérieur ≠ situation impliquée : être dehors	Le chien ne subit pas de changement.

Comme les situations non-transitionnelles n'entraînent pas de situation impliquée postérieure, elles ne peuvent pas référer à une situation valable au moment présent et, par conséquent, exprimer la résultativité.

Luscher et Sthioul (1996 : 204) proposent une approche contextuelle pragmatique. Ces chercheurs considèrent l'identification de l'état impliqué lexicalement (I^i) à celui marqué par un énoncé à un temps composé (ϵ) comme la faiblesse principale du raisonnement de Vet. De leur point de vue, auquel nous adhérons, cette identification n'est pas légitime dans la mesure où I^i reste en rapport avec le mode d'action et est donc indépendant de toute référence à un temps verbal. Et l'état résultant que le locuteur communique à l'aide d'un parfait est une implication tirée à la fois de l'énoncé et des données cotextuelles et contextuelles. Cela explique pourquoi, même dans le cas des situations transitionnelles, l'analyse de Vet n'est pas toujours corroborée. En effet, l'état résultant peut ne pas correspondre à l'état impliqué lexicalement comme le montrent les possibilités interprétatives de l'exemple que nous avons inséré dans le titre de la présente contribution :

(1) Le chien est sorti.

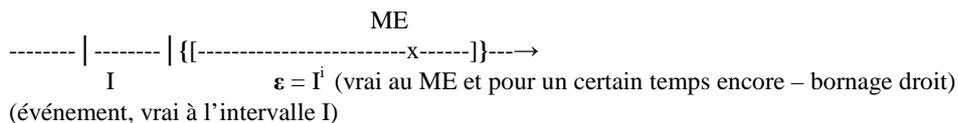
Ayant entendu un tel énoncé, le destinataire récupère un état résultant ϵ , tel que :

- $\epsilon = I^i$: être dehors (cf. schéma 2 ci-dessous)

et il peut le faire de deux manières :

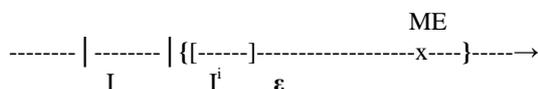
- 1) grâce à l'analyse des composantes extralinguistiques de la situation de communication : il constate par perception que le chien, effectivement, n'est pas à la maison ;
- 2) par inférence, en fonction des informations implicites tirées d'un énoncé : *Ne va pas dans le jardin, le chien est sorti.*

Schéma 2. $\epsilon = I^i$ (où les accolades symbolisent ϵ , les crochets I^i)



- $\varepsilon \neq I^i$ (cf. schéma 3 ci-dessous)
 - 1) le destinataire constate par perception que le chien est bien à la maison ;
 - 2) par inférence : *Tu peux regarder la télé, le chien est sorti.*

Schéma 3. $\varepsilon \neq I^i$



Toutefois, il ne suffit pas de constater que l'état résultant est différent de celui impliqué lexicalement. Ce manque de correspondance entre ce qui est avancé et la situation réelle dont le locuteur prend conscience grâce à l'analyse des éléments de la situation de communication ou à l'interprétation des énoncés antérieurs déclenche un parcours inférentiel qui permet de découvrir l'intention communicative du locuteur, en d'autres termes de trouver l'état résultant visé. Cet état résultant implicite peut à son tour être à l'origine des inférences ultérieures. Dans l'exemple cité, dans le cas où $\varepsilon \neq I^i$, il s'agit de l'état du chien qui a assouvi ses besoins naturels – il a fait sa promenade – et n'a plus besoin de sortir. Le destinataire en déduit qu'il n'est plus nécessaire de promener le chien et qu'il peut se reposer en toute tranquillité. Quant à l'énoncé où $\varepsilon = I^i$: *Ne va pas dans le jardin, le chien est sorti*, ce dernier, outre le résultat déduit de la signification du lexème verbal, le destinataire pourrait comprendre qu'il peut être dangereux d'aller dans le jardin puisqu'il risque d'être mordu par le méchant chien (qu'il s'agisse du chien du voisin ou du nôtre si l'interlocuteur ne fait pas partie des habitués de la maison)¹⁵.

Une situation analogue se produit avec les situations non-transitionnelles. Celles-ci, contrairement à ce qu'avait affirmé Vet (1980 : 87), peuvent au PC être utilisées avec l'intention de référer à un état résultant (Luscher et Sthioul 1996 : 205, Apothéloz et Nowakowska 2010 : 9) qui invariablement est une implication obtenue contextuellement, susceptible le plus souvent d'interprétations variées. Ainsi, par exemple, avec les lexèmes *courir* ou *pleuvoir*, on peut produire des parfaits résultatifs de types inférentiels différents. Voici, en guise d'exemple, l'emploi prototypique de la valeur de parfait (emploi illatif, cf. Apothéloz et Nowakowska 2010 : 3) qui apparaît au moment où le locuteur désire informer le destinataire d'une conséquence de la situation passée :

- (2) Il a couru, on ferait mieux d'attendre un tout petit peu...
- (3) Il a plu, on ferait mieux d'attendre un tout petit peu...

(2) peut très bien être énoncé par le propriétaire du chien quand ce dernier doit subir un examen médical et que le vétérinaire veut commencer par lui mesurer la tension artérielle. (3) peut être dit par quelqu'un qui a prévu de jouer au tennis alors que la météo n'y est pas propice. Il semble même possible d'ajouter à l'énoncé une indication temporelle portant sur le moment présent, bien que le degré d'acceptabilité des énoncés de ce type varie selon les locuteurs :

¹⁵ Une autre interprétation est aussi possible : *tu n'as pas besoin d'emmener le chien dans le jardin car il y est déjà.*

(4) Maintenant il a couru, mais dans quelques minutes, vous pourrez lui mesurer la tension.

(5) Maintenant il a plu, mais dans une heure, vous pourrez jouer au tennis. (exemple donné par Luscher et Sthioul 1996 : 205)

Quel que soit l'emploi fait du parfait¹⁶, l'état résultant s'interprète invariablement au niveau pragmatique : le chien est essoufflé, fatigué, les battements de son coeur sont accélérés (2), (4) / le sol est mouillé et le jeu est dangereux, on risque de glisser (3), (5).

Compte tenu de ce qui précède, il nous semble légitime de dire que Luscher et Sthioul (1996), dont l'objectif principal était d'établir la procédure interprétative du PC, ont fait « au passage » la distinction entre les deux types de résultativité qui seront nommés et décrits plus tard par Apothéloz et Nowakowska (2010 : 9). Selon nous, les analyses proposées par les chercheurs genevois autorisent à tirer les conclusions suivantes :

- un énoncé peut être compris comme véhiculant de la résultativité sémantique uniquement s'il contient un item lexical (ou plutôt un prédicat) transitionnel et quand l'état résultant impliqué par le sémantisme du verbe est vrai au ME ;

- si les implications tirées du lexique ne sont pas confirmées par la situation de communication ou le cotexte, le destinataire se voit obligé de chercher une interprétation pertinente en passant au niveau pragmatique. La même remarque s'applique aux prédicats non transitionnels qui, par définition, n'impliquent pas de situation postérieure.

Apothéloz et Nowakowska (2010 : 9) formulent les conclusions similaires. Quoiqu'ils associent la résultativité sémantique aux prédicats transitionnels et la résultativité pragmatique aux prédicats non transitionnels, ces chercheurs soulignent que les prédicats transitionnels peuvent fort bien être utilisés avec une visée résultative pragmatique. Ajoutons que le manque de correspondance entre l'état impliqué lexicalement et l'état résultant n'est pas une condition nécessaire au déclenchement de l'interprétation pragmatique comme le prouve leur analyse de l'exemple *Quelqu'un a ouvert la fenêtre* (fréquente aussi au passif *La fenêtre a été ouverte*). En effet, cet énoncé peut ne pas être dit pour communiquer que la fenêtre est actuellement ouverte mais pour signaler qu'il y a un courant d'air ou qu'on entend le bruit des travaux effectués dans la rue (la fenêtre doit être ouverte $I^1 = \varepsilon$) (cf. *Ne va pas dans le jardin, le chien est sorti*). Selon nous, il est également possible de faire abstraction de l'état impliqué au ME vu que l'énoncé en question peut être une sorte de commentaire : il fait froid dans la pièce (la fenêtre a dû être ouverte mais a très bien pu être refermée entre temps : $I^1 = \varepsilon$ ou $I^1 \neq \varepsilon$).

¹⁶ La même phrase peut être énoncée par le vétérinaire qui, ayant constaté un état de choses, en infère qu'une certaine situation devait inévitablement être à l'origine de celui-ci (emploi abductif). Il peut donc dire : *Ah, il a couru !* ce qui s'interprétera de préférence comme : *son coeur bat trop vite, il doit y avoir une raison pour ça, j'en conclus donc que l'animal a couru*. De même, une mère voyant son fils à la maison, tandis que celui-ci était censé disputer un match de tennis avec un ami, peut très bien se dire : *C'est vrai, il a plu*. Les mêmes énoncés peuvent être assertés sur le mode de la certitude par le propriétaire du chien / la mère de l'enfant comme une sorte d'explication de l'état constaté par le vétérinaire / le père du garçon qui arrive plus tard et est aussi étonné que son épouse de voir le petit à la maison (*Vous savez il a couru... / Tu sais, il a plu...*) (emploi explicatif) (cf. Apothéloz et Nowakowska 2010 : 4–6).

2. L'EXPRESSION DE LA RÉSVLTATIVITÉ EN POLONAIS

Le polonais, dont le système aspectuo-temporel offre des possibilités relativement restreintes pour l'expression de la référence temporelle, n'a pas non plus de tiroir spécialisé dans l'expression de la valeur résultative¹⁷. Celle-ci doit par conséquent être exprimée à l'aide du temps passé qui à l'aspect perfectif fonctionne par ailleurs comme un aoriste, équivalent d'un PC ou d'un passé simple¹⁸ et à l'aspect imperfectif comme équivalent de l'imparfait français, bien que ces correspondances soient loin d'être systématiques (cf. Przystaszewski 1992). En polonais, on conclura à l'apparition de la valeur de parfait dans les énoncés à référence temporelle contemporaine du ME contenant un prédicat au passé. Et c'est à ce niveau que, pour une fois, le système polonais est plus précis. M. Nowakowska (2008 : 159–162), en s'appuyant sur la théorie de l'aspect de S. Karolak (1993, 1994, 1997, 2007) démontre que la résultativité sémantique est exprimée invariablement par la forme perfective (qui permet d'asserter que la borne centrale du procès est atteinte et, par conséquent, d'indiquer l'état résultant de ce procès antérieur) et la résultativité pragmatique par la forme imperfective du passé¹⁹. Dans le premier cas, l'état sur lequel porte l'assertion se déduit de la signification du verbe (cf. *İ* de Vet) ; dans le second, il est le résultat d'un calcul inférentiel²⁰.

Analysons maintenant les équivalents contextuels polonais de l'exemple (1) et les contextes dans lesquels ils seront utilisés. Tout d'abord, quand le destinataire peut constater par lui-même ou inférer en s'appuyant sur les informations tirées du contexte discursif que $\varepsilon = \bar{I}$, c'est bien la forme perfective qui apparaît :

- (6) (?) *Pies wyszedł.*
- (7) *Wypuściłem psa.*
- (8) *Nie idź do ogrodu. Wypuściłem psa.*

(6) qui est la traduction littérale de la phrase française semble peu naturel²¹, car il est plutôt inhabituel que les chiens quittent la maison seuls. Ce sont leurs maîtres qui

¹⁷ Dans le cas des prédicats transitionnels, il est toutefois possible de recourir, surtout dans le registre familier, à une construction exprimant précisément l'état résultant, formée selon le schéma : *sujet* + verbe *mieć* (fr. *avoir*) + *objet direct* précédé ou suivi d'un *participe passé* de forme perfective. Cf. Muryn 2009 : 293–294, Apothélos et Nowakowska 2010 : 19–20). Cette construction s'emploie au passé, au présent et au futur : *Miała to powiedziane kilka razy* (exemple authentique entendu le 19.03.2012) (*On le lui avait dit plusieurs fois*), *Ma to powiedziane. Będzie to miała powiedziane*.

¹⁸ Sans parler des temps exprimant l'antériorité par rapport à un temps passé, vu que le plus-que-parfait polonais (*czas zaprzeszy*) est pratiquement sorti d'usage.

¹⁹ Les formes polonaises imperfectives peuvent sur l'axe temporel du passé exprimer l'achèvement du procès. Un tel emploi, qualifié de neutralisé ou de « paradoxal » apparaît fréquemment dans la conversation. Cf. p.ex. Kreisberg (1980), Tomaszewicz (1988), Nowakowska (2008).

²⁰ Il arrive que le résultat inféré (conséquence chez Kreisberg) soit exprimé à l'aide du passé perfectif. C'est le cas des énoncés dans lesquels l'assertion porte sur une expérience acquise par le patient. Dans *Już kiedyś ukradli mu rower. On lui a déjà volé le vélo* la prédication concerne l'état ponctuel du patient duquel on infère les conséquences. Cf. Kreisberg 1997 : 222–223).

²¹ L'équivalent français *Le chien est sorti*, n'est pas non plus privilégié dans le contexte présenté. Il convient mieux pour dire : le chien m'a échappé. Quant à la situation décrite : le chien est sorti – il est à l'extérieur, les locuteurs natifs que nous avons consultés ont préféré : *Le chien est dehors*. En

sortent normalement en promenade avec eux. Un énoncé acceptable doit donc contenir une information supplémentaire, à savoir celle relative à l'état, c'est-à-dire la position dans l'espace de celui qui promène le chien. Pour expliquer à mon mari l'absence du chien à la maison (et, par conséquent, de ma fille), je dirai sans aucun doute *Maja wyszła z psem* (littéralement : *Maya est sortie avec le chien*, contextuellement : *Maya sort le chien*). Je peux également lui laisser un message écrit : *Wyszłam z psem* (lit. : *Je suis sortie avec le chien*, cont. : *Je sors le chien*). Bien évidemment, le verbe *sortir* se combine très bien avec un sujet affecté du trait sémantique [+ humain] doté de toutes ses capacités décisionnelles et au passé perfectif, il marque la résultativité sémantique comme le montre le dialogue ci-dessous :

(9) – Dzień dobry, czy jest Piotr? / czy zastałem Piotra? (Bonjour, est-ce que Pierre est là ?)

– Niestety, Piotr wyszedł. (Malheureusement non, il est sorti.)

L'unique information pertinente pour celui qui désire parler à Pierre concerne la présence de ce dernier à la maison et c'est cet état qui est communiqué dans la réponse.

(7) et (8), par contre, peuvent très bien être dits par quelqu'un qui a l'habitude de faire sortir le chien dans son jardin²². La valeur communicative de cet énoncé peut aussi être ramenée à l'état résultant qui découle de la signification de l'item lexical et se rapporte au patient du procès – le chien : *ne pas être enfermé*, ici : à la maison, soit *ne pas être à la maison*²³.

Quand le destinataire peut constater ou inférer que $\varepsilon \neq \dot{I}^1$, la forme imperfective est de mise :

(10) Pies wychodził.

(11) Wychodziłem z psem. / Byłem z psem.

(12) Pies był²⁴.

(13) Możesz spokojnie oglądać telewizję, pies (już) wychodził.

(14) Możesz spokojnie oglądać telewizję, wychodziłem (już) z psem.

(15) Możesz spokojnie oglądać telewizję, pies (już) był.

Dans la forme imperfective, rien n'est dit de l'accomplissement du procès et par conséquent, rien ne peut être dit de son résultat éventuel. En d'autres termes, seul le processus qui mène à la transition est asserté. Mais cet énoncé se trouve bien dans un contexte à référence actuelle et doit forcément communiquer quelque chose qui présente un lien avec le ME. Comme le locuteur constate par lui-même que l'état qui pro-

polonais, *Pies jest na zewnątrz* ou *Psa nie ma* sont parfaitement acceptables et, de plus, souvent utilisés dans ledit contexte.

²² Ne va pas dans le jardin. J'ai laissé sortir le chien (il en avait envie) / J'ai fait sortir le chien (il n'en avait pas forcément envie).

²³ L'exemple (6) *Pies wyszedł* est parfaitement acceptable pour un certain nombre de locuteurs dans le contexte dans lequel nous personnellement aurions choisi (7) *Wypuściłem psa*, c'est-à-dire quand l'animal bénéficie d'une bonne liberté de mouvement (p.ex. dans un jardin). Nous sommes reconnaissante de cette remarque (ainsi que des commentaires suivants relatifs à l'acceptabilité des exemples polonais) envers l'un des rapporteurs de la présente contribution.

²⁴ Pour certains informateurs natifs, les exemples (10) et (12) seraient plus naturels accompagnés de l'adverbe *już*.

cède du caractère transitionnel du verbe ne correspond pas à la réalité et qu'il reçoit un signal grammatical – le verbe à l'aspect imperfectif, il part à la recherche d'un état résultant implicite. Ici, il s'agit d'établir un rapport entre le fait que le chien a fait sa promenade et une conséquence directe de ce fait, à savoir la possibilité pour le destinataire de passer à autre chose (il peut par exemple regarder la télé). Du coup, comme ce n'est plus l'accomplissement de l'action par l'animal (privé d'un certain niveau d'autonomie) et l'état en résultant qui sont visés, les énoncés ayant en position de sujet le substantif *chien* (10), (13) deviennent tout à fait possibles, voire très fréquents au moins dans notre idiolecte familial. Il faut tout de même dire qu'ils sont concurrencés par (12) et (15) qui contiennent le verbe d'état *być* fr. *être*. En effet, ce verbe est souvent utilisé comme substitut des verbes de mouvement dans les énoncés à valeur de parfait, notamment dans le parfait existentiel (Nowakowska, 2008 : 175)²⁵. Il s'agit ici d'une structure elliptique *Pies był na spacerze / na dworze / na polu* dans le parler régional du sud de la Pologne (*Le chien est sorti en promenade / Le chien est sorti / J'ai promené le chien*) employée à la place de *wyjsć, iść na spacer [z psem]* (*sortir, aller promener le chien / en promenade avec le chien*)²⁶. Quant à (11) et (14), ils peuvent être utilisés avec la même intention communicative. Toutefois, comme ces énoncés contiennent des informations qui ne sont pas directement pertinentes pour l'interprétation de la situation actuelle (notamment l'indication de l'agent – la personne qui a promené le chien) et en plus sont plus longs, ils ne sont pas régulièrement choisis, du moins par les membres de ma famille.

²⁵ Le parfait existentiel implique l'absence de localisation temporelle précise (hormis le fait que le procès est situé dans le passé) et il laisse indéterminé le nombre d'occurrences du procès désigné (Nowakowska 2008 : 165). Ex. *Czy twój pies kiedykolwiek wychodził poza ogród ? / był poza ogrodem ? Ton chien est-il jamais sorti du jardin ?*

²⁶ Cette structure elliptique peut sembler bizarre voire inacceptable pour certains locuteurs. La même remarque s'applique à la question citée ci-dessous sous (17). Cependant les deux apparaissent régulièrement dans nos échanges quotidiens. La question est souvent posée par mon mari qui rentre du bureau :

- Dzień dobry, pies był ? / Bonjour, le chien est sorti ?
- Tak / Oui.

Vu le caractère répétitif de la situation, les informations tirées du contexte de l'énonciation sont amplement suffisantes pour la compréhension de l'énoncé. Cependant la réponse négative est souvent accompagnée d'un commentaire / ordre :

- Nie, trzeba z nim wyjść. / Non, il faut le sortir.

Dans le même contexte, je dis souvent à mon mari en anticipant sa question :

- Cześć, pies (już) był, możesz się rozbierać. / Salut, le chien est sorti, tu peux enlever ta veste.

Nous nous sommes aussi posé la question de savoir dans quelle mesure cette ellipse est notre propre pratique langagière. Dans ce but, nous avons présenté l'exemple (1) *Le chien est sorti* à un groupe de locuteurs natifs de la langue polonaise (en l'occurrence les étudiants de la troisième année de philologie de l'Université Jagellonne de Cracovie). Nous leur avons expliqué le contexte situationnel et sur une vingtaine de réponses, parfois très différentes et éloignées de la version française qui était à l'origine de la discussion, deux personnes ont opté pour : *Pies już był*, une a donné la structure complète : *Pies był na spacerze*, assortie, ce qui est plutôt surprenant, du commentaire suivant : « Dans ma famille, on l'utilise réellement, bien que ça sonne bizarre... ».

Les réponses et les commentaires des étudiants ont aussi confirmé notre analyse de l'exemple (6).

Les mêmes structures syntaxiques reviennent aussi systématiquement sous forme d'énoncés interrogatifs :

(16) Pies wychodził ?

(17) Pies był ?

et éventuellement

(18) Wychodziłaś z psem ?

La question posée porte sur la réalisation d'un procès qui se trouve au programme des activités quotidiennes. On promène le chien trois fois par jour, à des horaires précis. Ce caractère régulier de la situation ainsi que la possibilité de l'inscrire dans une séquence chronologique de procès effectués quotidiennement nous fait penser à une valeur spécifique du parfait, exprimant elle aussi de la résultativité pragmatique, à savoir le parfait existentiel de « scénario », une variante du parfait existentiel tout court, décrit par M. Nowakowska (2008 : 167). Premièrement, ce type de parfait implique un seul procès antérieur au *nunc* et les questions ci-dessus portent invariablement sur la dernière promenade. Deuxièmement, il désigne un procès qui a eu lieu dans un intervalle de validation extrêmement court et délimité pragmatiquement (ici l'heure à laquelle le chien sort d'habitude) et qui s'inscrit dans une séquence de procès – le dénommé « scénario » (décrivant soit toutes les activités quotidiennes, soit uniquement l'horaire des promenades). Troisièmement, il se combine avec l'adverbe *już* (fr. *déjà*) dont la valeur n'est ni « existentielle » ni « phasique ». En effet :

(19) Pies już wychodził / był.

ne signifie pas que le chien est sorti « plus tôt que prévu » (valeur phasique, dite aussi de survenance précoce) mais que cet élément du programme a bien été réalisé²⁷. La résultativité pragmatique au déclenchement de laquelle contribue la valeur de *już* concerne bien la possibilité pour le destinataire et/ou le locuteur de faire autre chose. Ils peuvent passer à une autre activité prévue ou non dans le scénario (*Pies już wychodził ? To dobrze, mogę się położyć / wyjść do kina. Le chien est déjà sorti ? C'est bien, je peux aller me coucher / aller au cinéma.*) ou continuer celle qu'ils étaient en train d'exercer quand la question a été posée (cf. exemples (13) – (15)).

La forme imperfective sera utilisée aussi par le locuteur qui ne sait pas exactement si l'état impliqué par le verbe correspond à la situation réelle :

(20) Czy jest Piotr ?

Piotr wychodził...

Comme le locuteur est incapable de se prononcer sur l'état du sujet de l'énoncé valable au ME, la prédication doit porter sur un autre élément, en l'occurrence le fait que l'interlocuteur s'attendait à trouver Pierre chez lui. *Piotr wychodził* pourrait être

²⁷ Ce *już* sera tout de même nié comme le *już* phasique par *jeszcze nie* (fr. *pas encore*) sauf que cette négation ne vaut que dans l'intervalle indiqué et présuppose une réalisation imminente du procès.

Dans son emploi « existentiel », *już* souligne l'existence d'un fait dans le monde réel par rapport à la non-existence de ce fait dans un autre monde (Nowakowska 2011 : 309–310).

glosé par : *Piotr est sorti il y a un certain temps, j'en suis sûr(e), mais peut être qu'il est revenu ; en tout cas, je ne l'ai pas vu, soit tout ce que je sais, c'est qu'il est sorti ou Pierre est sorti, enfin, je crois, il était censé sortir il y a un certain temps donc je pense qu'il est sorti mais je ne peux pas vous le dire avec certitude, soit tout ce que je sais, c'est qu'il devait sortir.*

Avant de terminer, revenons encore aux situations non-transitionnelles. Celles-ci permettent d'inférer un état résultant au niveau pragmatique. Voici les traductions polonaises de (2) – (5) dans lesquelles les prédicats ont bien la forme imperfective :

- (21) Pies biegał, lepiej poczekajmy chwilę.
- (22) Padało, lepiej poczekajmy trochę.
- (23) (Teraz) biegał, ale za kilka minut będzie pan mógł zmierzyć mu puls
- (24) (Teraz) padało, ale za godzinę będziecie mogli zagrać w tenisa.

CONCLUSION

En français, la résultativité est invariablement exprimée par le PC. Ce temps a pourtant deux valeurs principales et, pour conclure à l'apparition de la valeur résultative, le destinataire doit d'abord établir que la période de restriction porte non pas sur le procès mais sur l'extension de l'état résultant vrai au ME (valeur de l'accompli). Quant à l'état en question, celui-ci peut coïncider avec l'état impliqué lexicalement $\varepsilon = I^i$ (ce qui est possible dans le cas des verbes transitionnels). Dans une telle situation, on a affaire à des implications sémantiques en rapport avec le mode d'action. Quand une telle interprétation n'apparaît pas comme pertinente parce que :

1. $\varepsilon = I^i$ mais l'énoncé est employé avec une autre intention communicative que celle d'asserter l'état impliqué (*Ne va pas dans le jardin, le chien est sorti*),
2. $\varepsilon \neq I^i$ (*Tu peux regarder la télé, le chien est sorti*),
3. le locuteur fait abstraction de l'état impliqué lexicalement : $\varepsilon = I^i$ ou $\varepsilon \neq I^i$ (*La fenêtre a été ouverte* pour dire : il fait froid dans la salle),
4. il y a un état ε mais I^i fait défaut (c'est le cas des verbes non transitionnels) (*Il a couru, on ferait mieux d'attendre un peu...*),

l'état résultant constitue une information implicite que le destinataire infère en s'appuyant sur des informations tirées aussi bien de l'énoncé que du contexte et de la situation de communication. Ces implications sont donc pragmatiques et présentent un rapport avec les participants à l'acte d'énonciation. En français, la distinction entre les deux types de résultativité s'établit uniquement en fonction du contexte.

La langue polonaise n'a pas grammaticalisé la valeur résultative. Toutefois, on conclura à son apparition dans les énoncés à référence actuelle qui contiennent un prédicat conjugué au passé. L'interlocuteur polonophone est donc, lui aussi, confronté à un choix, sauf que le nombre de valeurs véhiculées par l'unique temps du passé est beaucoup plus important. Quant à la distinction entre les deux types de résultativité, c'est à ce niveau que le polonais gagne en précision : la résultativité sémantique y est exprimée par la forme perfective du passé et la résultativité pragmatique par sa forme imperfective. Les locuteurs polonais, contrairement aux francophones, disposent donc d'un signal grammatical qui oriente l'interprétation vers l'un ou l'autre niveau.

L'analyse des équivalents contextuels de l'exemple français qui était à l'origine de notre réflexion nous a permis de formuler quelques remarques supplémentaires : a) le verbe *wychodzić* (fr. *sortir*) semble peu naturel à la forme perfective avec en position de sujet le substantif *chien*. Utilisé à l'aspect imperfectif, il ne pose aucun problème, vu que ce n'est plus l'accomplissement de l'action par l'animal qui est communiqué mais sa conséquence pertinente pour l'un ou les deux participants à l'acte d'énonciation. Ce verbe est souvent remplacé par le verbe d'état *być* (fr. *être*) ; b) Il est possible de voir dans les énoncés imperfectifs polonais une valeur spécifique du parfait, à savoir le parfait existentiel de « scénario », exprimant elle aussi de la résultativité pragmatique ; c) L'énoncé *Le chien est sorti* au sens de « il est dehors » n'est pas vraiment celui qui sera utilisé spontanément par les locuteurs français. Avec un sujet doté du trait [+ humain], ce verbe passe parfaitement dans les deux langues (*Pierre est sorti / Piotr wyszedł*).

BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ Denis, NOWAKOWSKA Małgorzata, 2010, La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais, *Cahiers Chronos* 21, 1–23.
- BENVENISTE Émile, 1966/1976, Les relations de temps dans le verbe français, (in :) *Problèmes de Linguistique générale*, Paris : Gallimard, 1976, 237–250.
- BOTH-DIEZ Anne-Marie de, 1985, L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel, *Langue française* 67, 5–21.
- GREVISSE Maurice, 1993, *Le bon usage*, 13^e édition, Paris : Duculot.
- KREISBERG Alina, 1980, *Kategorie czasu i aspektu w języku polskim i włoskim*, Wrocław–Warszawa–Kraków : Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- KREISBERG Alina, 2007, Risultato e conseguenza nella semantica delle predicazioni, *Studi Slavistici* IV, 215–235.
- LUSCHER Jean-Marc, STHIOUL Bertrand, 1996, Emplois et interprétations du Passé Composé, *CLF* 18, 187–217.
- MARTIN Robert, 1971, *Temps et aspect, essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.
- MURYN Teresa, 2009, Le passé composé en fonction de parfait non-testimonial. Une analyse contrastive français-polonais, (in :) *La globalisation communicationnelle : enrichissement et menace pour les langues*, Jan Kortas, Joanna Jareczek-Lipińska, Gilles Quentel (éds), Gdańsk : Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, 289–294.
- NOWAKOWSKA Małgorzata, 2008, L'emploi dit « paradoxal » de l'imperfectif passé polonais et ses correspondants en français, *Verbum* 2–3, t. XXX, 147–180.
- NOWAKOWSKA Małgorzata, 2010, La valeur d'antériorité du passé composé, (in :) *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*, Anna Dutka-Mańkowska, Teresa Giermak-Zielińska (éds), Warszawa : WUW, 359–367.
- NOWAKOWSKA Małgorzata, 2011, À propos de quelques fautes de traduction entre le polonais et le français : *już = déjà*, *Romanica Cracoviensia* 11, 308–317.
- PRZESTASZEWSKI Ludomir, 1992, *Użycie czasów we współczesnym języku francuskim*, Warszawa : Wydawnictwa Szkolne i Pedagogiczne.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 1994/2009, *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition, Paris : PUF.
- SAUSSURE Louis de, 2003, *Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.

TOMASZKIEWICZ Teresa, 1988, *Étude comparative de quelques indices du concept d'énonciation en français et en polonais*, Poznań : UAM.

VET Co, 1980, *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève : Droz.

VET Co, 2010, À la recherche de l'aspect du présent et de l'imparfait, (in :) *En quête de sens. Études dédiées à Marcela Świątkowska*, Joanna Górniewicz, Halina Grzmil-Tylutki, Iwona Piechnik (éds), Kraków : Wydawnictwo UJ, 633–647.

Summary

Le chien est sorti. Pies wyszedł / wychodził / był... But Really Where Is He ?
Some Remarks on the Expression of the Perfect Result in French and Polish

The purpose of this paper is to show how two languages which have radically different temporal and aspectual systems express the perfect result value. The starting point of this paper is an example in French language taken from an article of two Genevian researchers on the basis of which the author proves that the perfect result, irrespective of its type, is always expressed with *passé composé* tense. In the second part discussed are Polish contextual equivalents of the example. Their analysis makes it possible to confirm the thesis that the semantic perfect result is expressed with the Polish Past Perfect and the pragmatic perfect result with the Polish Past Imperfect. The author also formulates several additional conclusions regarding lexical, syntax and interpretative choices.

Streszczenie

Le chien est sorti. Pies wyszedł / wychodził / był... Ale gdzie on właściwie jest?
Kilka uwag na temat wyrażania rezultatywności w języku francuskim i polskim

Celem niniejszego artykułu jest pokazanie, w jaki sposób dwa języki o odmiennych systemach czasowo-aspektowych wyrażają rezultatywność. Punktem wyjścia jest przykład w języku francuskim zaczerpnięty z pracy badaczy genewskich, na podstawie którego autorka udowadnia, że rezultatywność niezależnie od rodzaju jest wyrażana niezmiennie przez czas *passé composé*. Część druga, poświęcona językowi polskiemu, zawiera omówienie kontekstowych ekwiwalentów francuskiego przykładu, co pozwala potwierdzić tezę, że rezultatywność semantyczna jest wyrażana przez formę dokonaną czasu przeszłego, natomiast rezultatywność pragmatyczna przez formę niedokonaną, a także sformułować dodatkowe wnioski dotyczące doboru elementów leksykalnych, konstrukcji składniowych oraz interpretacji wypowiedzeń w zależności od kontekstu.